



DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Option de terminale



Les enseignements optionnels en classe de Terminale apportent de véritables opportunités. C'est donc le cas de l'option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC).

Enjeux et objectifs

L'enseignement optionnel de DGEMC est l'étude de grands thèmes du monde contemporain à travers la manière dont ils sont saisis par le droit.

Une belle opportunité pour les lycéens souhaitant se diriger vers les domaines du droit, des sciences politiques et économiques ou encore du commerce.

Les principaux **enjeux** et **objectifs** de cet enseignement sont :

- de découvrir les instruments du droit – normes, institutions, métiers – et son rôle social ;
- d'appréhender la méthodologie du raisonnement juridique ;
- de permettre aux élèves de devenir des citoyens éclairés ;
- de favoriser la construction de l'esprit critique par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée.

Programme et déroulement



L'enseignement optionnel de DGEMC est organisé à raison de **3h par semaine** en Terminale, autour des concepts majeurs de droit et certains des grands enjeux du monde contemporain.

- **Introduction** - Qu'est-ce que le droit : le droit et ses fonctions ; les caractéristiques de la règle de droit

- **Partie 1** - Comment le droit est-il organisé : les sources du droit ; l'organisation judiciaire en France ; les relations internationales et le droit

- **Partie 2** - Des questions juridiques contemporaines : égalité et lutte contre les discriminations ; droits de l'enfant ; évolution de la famille ; bioéthique et liberté de la personne ; l'entreprise et le droit ; création et technologies numériques (la propriété intellectuelle, la protection des données...) ; intelligence artificielle et justice...

Ces thèmes mettent en scène des situations réelles afin de montrer comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond.

Tout au long de l'année les élèves sont **confrontés à des situations concrètes** où le droit impacte les relations sociales.

Une implication qui passe aussi par le travail de groupe, les recherches documentaires, les exposés, les débats, les concours de plaidoirie, l'observation d'un procès.

Modalités d'évaluation



Pour le baccalauréat, **l'option DGEMC ne donne pas lieu à une épreuve terminale**, elle est prise en compte via les notes des bulletins de Terminale, qui interviennent avec celles de la classe de Première. Le contrôle continu compte pour 40% de la note finale du diplôme du Bac.

Débouchés et poursuites d'études



L'enseignement optionnel de DGEMC est destiné aux élèves de Terminale envisageant une poursuite d'études :

- en faculté de droit ;
- dans les institut d'études politiques (IEP) ;
- en classe préparatoire aux concours d'entrée en école de commerce ;
- en classes préparatoires à l'Ecole Normale Supérieure ;
- et bien d'autres...